

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'EGAN-SUD**

À une séance ordinaire du conseil de la susdite municipalité, qui se tenait au bureau municipal d'Egan-Sud le mercredi 3 avril 2019 à 19 heures et à laquelle étaient présents le maire M. Neil Gagnon et les conseillers suivants: M. Patrick Feeny, M. Pierre Laramée, M. Jeannot Émond et M. Jean-René Martin, et le conseiller M. Yvan St-Amour. Le conseiller M. John-David McFaul a motivé son absence

2019-04-R5506 Ouverture de la séance

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Yvan St-Amour et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente séance soit ouverte.

Adoptée.

2019-04-R5507 Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par le conseiller M. Jean-René Martin, appuyé par le conseiller M. Patrick Feeny et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé, qu'il demeure ouvert et que les points suivants soient ajoutés :

ORDRE DU JOUR

- 0.1 Ouverture de la séance
- 0.2 Adoption de l'ordre du jour
- 0.3 Adoption du procès-verbal de la séance du conseil du 13 mars 2019
- 0.4 Période de questions

**Administration générale
Conseil municipal**

- 110.1 RIAM – Demande d'aide (PAQIAR)
- 110.2 Entente pour entretien boîtes postale

Gestion financière et administrative

- 130.1 Présentation des comptes payés, à payer et salaires au 31 mars 2019

Sécurité Publique

- 200.1 Adoption du rapport d'activité de l'an 1 schéma révisé

Voirie

- 300.1 Date de retour au travail – Inspecteur municipal

Environnement

- 400.1 Soumission collecte supplémentaire pour commerces
- 400.2 Soumission collecte des encombrants
- 400.3 MRC – Cloches récupération textiles

Aménagement et urbanisme

- 600.1 Projet de mise en commun – Choix d'option pour un urbaniste

Loisirs, culture et bibliothèque
Correspondance officielle reçue

800.1 Centraide – Demande de don

Varia
Période de questions
Levée de la séance

Adoptée.

2019-04-R5508 Adoption Procès-verbal séance ordinaire du 13 mars 2019

Il est proposé par le conseiller M. Jeannot Émond, appuyé par le conseiller M. Pierre Laramée et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 mars 2019 soit adopté tel que déposé.

Adoptée.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Un contribuable demande aux membres du conseil leurs l'intentions concernant la rue Lacourcière

2019-04-R5509 Demande de subvention de la RIAM dans le programme d'aide québécois pour les infrastructures aéroportuaires régionales (PAQIAR) – Appui et maintien de la quote-part

CONSIDÉRANT QUE la RIAM a de nombreux projets de développement et qu'elle peut déposer une demande d'aide financière dans le cadre du PAQIAR pour obtenir un important montant de subvention ;

CONSIDÉRANT QUE la RIAM est une infrastructure de développement essentiel pour la région, que celle-ci accueille une base permanente de la SOPFEU en plus d'être un outil de développement économique et touristique de la région ;

CONSIDÉRANT QUE la RIAM doit s'engager à financer sa part des coûts admissibles ainsi que les coûts d'exploitation continus suite aux travaux ;

CONSIDÉRANT QUE pour ce faire, la RIAM demande aux municipalités le maintien de la quote-part, et ce, sans augmentation, pour une période maximale de 4 ans pour le financement de sa part du projet.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller M. Patrick Feeny, appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité d'Egan-Sud donne son appui à la RIAM dans son projet de demande de subvention ;

ET QUE la municipalité d'Egan-Sud accepte le maintien du montant de la quote-part pour une durée maximale de quatre (4) ans pour la contribution de la RIAM dans le projet.

Adoptée.

2019-04-R5510 Ouverture des boîtes postales

ATTENDU QUE Postes Canada a installé plusieurs boîtes postales sur le territoire de la municipalité d'Egan-Sud ;

ATTENDU QU'il revient à Postes Canada d'effectuer l'entretien des sites de boîtes postales le plus rapidement après que les services municipaux ont fait leur travail de déneigement des chemins et des rues ;

ATTENDU QUE depuis l'installation de ces boîtes postales aucun entretien n'a été fait l'hiver par Postes Canada ;

ATTENDU QUE de plus plusieurs boîtes n'étant pas de niveau, l'eau demeure dans les boîtes, le courrier gel et déchire lorsqu'on doit le prendre ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité d'Egan-Sud demande à Postes Canada de voir à l'entretien des boîtes postales dans notre municipalité et de les réparer. Il est aussi résolu qu'une copie des factures payés par la municipalité pour l'hiver 2018-2019 soit remises à Postes Canada pour remboursement.

Adoptée.

2019-04-R5511 Adoption des dépenses payées et à payer et salaires

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les dépenses suivantes soient payées :

| | |
|-------------------------------------------------|-------------|
| Les dépenses payées au 31-03-2019 au montant de | 18 706.86\$ |
| Les dépenses à payer 13-03-2019 au montant | 6 390.62\$ |
| Les salaires payés au 31-03-2019 au montant de | 5 986.34\$ |

Adoptée.

2019-04-R5512 Schéma de couverture de risques en sécurité incendie : Rapport annuel d'activité

CONSIDÉRANT QUE conformément à l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie : « Toute autorité locale ou régionale et toute régie intermunicipale chargée de l'application de mesures prévue à un schéma de couverture de risques doivent adopter par résolution et transmettre au ministre, dans les trois mois de la fin de leur année financière, un rapport d'activité pour l'exercice précédent et leurs projets pour la nouvelle année en matière de sécurité incendie » ;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale de la municipalité d'Egan-Sud a déposé le rapport annuel pour l'année 2017-2018 pour adoption par le conseil ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Yvan St-Amour et résolu à l'unanimité des conseillers présents que ce conseil a pris connaissance du rapport annuel du plan local de mise en œuvre du Schéma de couverture de risque en sécurité incendie de la municipalité d'Egan-Sud pour l'année 2017-2018 et l'adopte tel que déposé ;

QU'une copie de la présente résolution accompagnée du rapport annuel soit acheminée au Coordonnateur-préventionniste de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau Monsieur Louis Gauthier qui le transmettra au Ministère de la sécurité publique.

Adoptée.

2019-04-R5513 Retour au travail – inspecteur municipal

Il est proposé par le conseiller M. Patrick Feeny, appuyé par le conseiller M. Pierre Laramée et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la date pour le retour au travail de l'inspecteur municipal sera le lundi 8 avril prochain. Il est aussi résolu que M. Gagnon sera rembourser pour le kilométrage qu'il fera dans le cadre de son travail en attendant le retour du camion municipal qui doit passer une inspection mécanique.

Adoptée.

2019-04-R5514 Acceptation soumission pour ordures commerciales

ATTENDU QUE le contrat d'ordure et de recyclage comprend une collecte par semaine des ordures dans tous les commerces ;

ATTENDU QUE pour se faire les commerçants doivent apporter leurs bacs d'ordures aux chemins car le soumissionnaire n'est pas obligé d'entrer dans leurs cours ;

ATTENDU QUE plusieurs commerçants ne peuvent apporter leurs bacs aux chemins et préfèrent que le camions entre dans leur cour ;

ATTENDU QUE le soumissionnaire Transport R.L.S. demande 4 500\$ plus taxes afin d'accommoder ces commerçants ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller M. Yvan St-Amour, appuyé par le conseiller M. Jeannot Émond et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil accepte l'offre de Transport R.L.S. au montant de 4 500\$ plus taxes et que cette facture soit divisée en part égale entre les commerçants visés par cette demande.

Adoptée.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Note au procès-verbal à l'effet qu'une demande de la MRC concernant l'installation de cloche de récupération de textiles soit installée au bureau municipal. Les membres du conseil ont décidé de ne pas accepter cette offre vu la proximité de la municipalité avec le centre Jean Bosco.

2019-04-R5515 Projet de mise en commun – Frais d'un urbaniste

ATTENDU QUE les municipalité d'Aumond, Bois-Franc, Grand-Remous, Ste-Thérèse-de-la-Gatineau et Egan-Sud ont obtenu une subvention de 45 000\$ dans le cadre d'un projet de mise en commun pour un urbaniste ;

ATTENDU QUE les cinq municipalités impliquées doivent injecter le même montant (45 000\$) ;

ATTENDU QU'UN tableau de quatre (4) options a été préparé afin d'établir la quote-part de chacune des municipalités ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller M. Jean-René Martin, appuyé par le conseiller M. Patrick Feeny et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Egan-Sud opte pour l'option 4 étant celle la plus équitable pour toutes les municipalités participantes et participe selon le montant fixé à 5 861.64\$

Adoptée.

2019-04-R5516 Centraide – Demande de don

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Yvan St-Amour et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité accepte de faire un don de 150\$ à Centraide pour leur campagne de levée de fond. Cette dépense sera prise dans le budget discrétionnaire de chaque élu

Adoptée.

2019-04-R5517 Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller M. Jean-René Martin, appuyé par le conseiller M. Pierre Laramée et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente séance soit levée. Il est 19h30.

Adoptée.

M. Neil Gagnon
Maire

Mme Mariette Rochon
Directrice générale
Secrétaire-trésorière